



TOGNACCIOLI

AVOCATS

Le Cabinet de Maître Jean-François Tognaccioli intervient en droit privé et en droit des affaires, notamment en droit des entreprises en difficultés auprès de chefs d'entreprises, de créanciers institutionnels (établissement de crédit, créancier public), de repreneurs ou encore auprès des administrateurs et mandataires judiciaires dont il fut collaborateur, dans une autre vie. Le Cabinet intervient également en droit bancaire et financier, parfois pour l'emprunteur, parfois pour l'établissement de crédit. Il assure des prestations de conseils et de représentation en matière de garanties pour les créanciers qu'il assiste également dans la mise en œuvre des mesures conservatoires et voies d'exécution.

Le Cabinet entend demeurer une structure à taille humaine afin de parfaitement répondre aux demandes de sa clientèle. Il s'agit de proposer des solutions sur mesure. La clé de voûte de notre approche est de faire converger technique du droit et créativité dans la stratégie. Rigueur et audace.

Jean-François Tognaccioli exerce ses missions tant à Nice qu'à Paris et dispose de correspondants de référence en Italie. Le Cabinet est tiers de confiance de la Banque de France.

Diplômé du Centre de formation des Barreaux du Sud-Est dont il est reçu major en 2003, ancien secrétaire de la Conférence du stage, chargé d'enseignement à l'Université Côte d'Azur et conférencier en droit des procédures collectives (Congrès National des Tribunaux de Commerce, Formation des magistrats des Tribunaux de Commerce de Nice et de Grasse, CIP, formation professionnelle des Avocats), rédacteur au sein du groupe LexisNexis (Fiches Lexis360, Revue des procédures collectives, Revue de droit bancaire et financier), Jean-François Tognaccioli dispose d'un savoir-faire reconnu par ses pairs et d'une approche pragmatique des situations de crise et des différends à régler.

Nice - Bureau Principal
40 rue Maréchal Joffre
06000 Nice
T 04 93 81 74 95

Paris - Bureau secondaire
7 rue Ernest Cresson
75014 Paris
T 01 79 75 59 00

info@JFTS.net • www.JFTS.net • [LinkedIn/tognaccioli](https://www.linkedin.com/company/tognaccioli)

Maître Jean-François Tognaccioli

Avocat au Barreau de Nice depuis 2004

Chargé d'enseignement - Université Côte d'Azur – Faculté de Droit et Science Politique (depuis 2013)

DEA de droit Privé – Faculté de Droit de Nice - mention bien

Major du Centre de Formation des Barreaux du Sud-Est (2003)

Ancien Secrétaire de la Conférence du Stage (2005)

Membre fondateur de l'Institut Méditerranéen des Procédures Collectives (2006)

Ancien membre de l'Union des Avocats Européens (UAE) et président fondateur de la Commission Droit des entreprises en difficultés (2007-2021)

Tiers de confiance à la médiation du crédit de la Banque de France

Bureau Secondaire

7 rue Ernest Cresson – 75014 Paris

Correspondants en Italie

Barreau de Turin – CARACCIOLI AVOCATS

Barreau de Milan -ROBERTO & PARTNERS

Barreau de Lucca - Studio Legale ANGELICI

Barreau de San Remo - Studio Legale KADJAR

Domaines d'intervention

1/ Entreprises en difficultés

"Entreprendre est un risque. Échouer n'est pas faillir. Rebondir est un droit"

Notre Cabinet assiste les créanciers privés et publics, les chefs d'entreprises, les co-contractants et les mandataires de justice dans le cadre de la prévention et du traitement des difficultés des entreprises. A toutes les étapes des dispositifs prévus par le Livre VI du Code de commerce, nous disposons d'un savoir-faire reconnu dans le conseil et l'adaptation des modes opératoires pour une restructuration réalisée dans les meilleures conditions juridiques, économiques et financières. Notre Cabinet intervient en matière de mandat ad hoc, de conciliation, de sauvegardes (dont accélérée et financière accélérée), de redressement, de liquidation judiciaires et de rétablissement professionnel.

2/ Banques et finance

Notre Cabinet conseille et assiste des établissements bancaires et financiers dans tous les domaines et à tous les stades du financement. Nous intervenons également dans le cadre du traitement préventif ou judiciaire des difficultés de leurs clients. Nous disposons également d'un savoir-faire reconnu en matière d'assistance de l'emprunteur qui entend soit défendre à une demande de paiement soit négocier une restructuration de son endettement dans un cadre amiable informel voire dans le cadre des dispositifs prévus par le Livre VI du Code de commerce, en prévention (mandat ad hoc, conciliation) ou en traitement des difficultés (procédures collectives).

3/ Transactions et acquisitions

Notre Cabinet est le mandataire naturel qui accompagne ses clients dans tous les actes de la vie civile et commerciale. Il est, à ce titre et par sa connaissance du droit, tout désigné pour être chargé de mener, dans toutes ses phases, une opération ayant pour objet l'achat d'un bien immobilier ou mobilier, d'une entreprise, d'un fonds de commerce, sa vente ou sa mise ou prise en location. D'une manière générale, nous intervenons dans toutes les étapes d'un processus contractuel, notre mission ne se limitant pas à prodiguer des conseils et à rédiger des actes, mais peut également comprendre la recherche du cocontractant et la négociation du contrat avec celui-ci

4/ Sûretés et voies d'exécution

Notre Cabinet conseille ses clients privés ou publics en vue d'obtenir la meilleure garantie de préservation de leurs droits de créancier. (Sûretés mobilières ou immobilières avec ou sans dépossession, cautionnement, engagement à première demande, fiducie-sûreté). Nous intervenons également en vue de la réalisation forcée des droits du créancier, soit par la prise préalable de mesures conservatoires qui visent à éviter qu'un débiteur dilapide son patrimoine pour échapper à son créancier, soit par des mesures d'exécution forcée proprement dites sur les meubles (saisies attribution, saisies vente...) ou les immeubles (saisies immobilières).

Enseignements universitaires

Depuis 2013, chargé d'enseignement - Université Côte d'Azur – Faculté de Droit et Science Politique - Master 2 – Administration et Liquidation des entreprises en difficultés (ALED) et Droit des Entreprises en Difficultés (DEED) sous la direction du Professeur Pierre-Michel LE CORRE.

Matières enseignées

Les abandons de créances & remises de dettes publiques dont la saisine de la CCSF

Déclarations et vérifications des créances publiques

Droit pénal des entreprises en difficultés : banqueroute et délits assimilés

Reconstitutions d'actifs – Actions en responsabilités contre les tiers

Organisation et participations à des formations professionnelles (sélection)

Comment assister au mieux nos clients, chefs d'entreprise ?

Formation Ordre des Avocats avec notamment Me Xavier HUERTAS, Administrateur Judiciaire – Juillet 2021

Les clés du droit des entreprises en difficultés. Les Ordonnances dites COVID. La conciliation.

Formation Réseau national d'avocats LEXAVOUE – avril 2021

Webinaire exceptionnel : Crise du Covid-19 | Entreprise en difficultés Quelle stratégie ?

UPE 06 et Club Business 06 avec notamment Me Stéphanie BIENFAIT, Administrateur judiciaire, conciliateur, mandataire ad hoc – avril 2020

Formation auprès des agents de la DIRECCTE/DGE et URSSAF PACA

Sur invitation du Commissaire au redressement productif de la région PACA, Laurent Neyer, sur les thèmes du prépack-cession, de l'administrateur provisoire et des procédures de sauvegardes et de redressement judiciaire, à Marseille - février 2018

Le droit au rebond de l'entrepreneur

Journée annuelle de conférence du CIP06 du 9 juin 2017 avec M. Giulio Cesare GIORGINI

L'admission de la créance : le parcours du combattant

12èmes Entretiens de la Sauvegarde – Paris – Maison de la Chimie

Avec M. le Professeur Pierre-Michel LE CORRE

L'URSSAF PACA et l'entreprise en difficultés

Journée annuelle de conférence du CIP06 du 24 juin 2016 avec M. Giulio Cesare Giorgini

Anticipation et de la prévention des difficultés que rencontrent les responsables d'entreprise

Faculté de Droit de Nice – Association Le Guide – 29 avril 2016

L'Avocat et l'Expert-Comptable, pour une convergence de compétences au service de l'entreprise en difficultés.

Colloque Cour d'Appel d'Aix-en-Provence – Avril 2013

Le sort du prix de la résidence principale de l'entrepreneur individuel en liquidation judiciaire

Faculté de Droit de Nice – Association Le Guide – décembre 2015

De l'entreprise en difficultés...au rebond

Association FCE délégation Côte d'Azur – Gray d'Albion – 22 octobre 2015

La cession d'entreprise dans le cadre de la conciliation

Journée annuelle de conférence du CIP06 du 12 juin 2015 avec M. Giulio Cesare GIORGINI

La conciliation dans les procédures de traitement des difficultés des entreprises Formation professionnelles des Avocats – 11 décembre 2014 avec M. Giulio Cesare GIORGINI

Table ronde sur le thème "Comment la justice commerciale intervient dans les stratégies de retournement des entreprises en difficulté" animée par M. Fabien Paul, Président du Tribunal de commerce de Nice avec M. Frank Gentin, Président du Tribunal de commerce de Paris, Me Xavier Huertas, Président du Conseil National des A.J.M.J. & Cédric Colaert, Directeur Eight Advisory. Congrès National des Tribunaux de Commerce – Nice 27/28 novembre 2014

Liquidé ou redressé ? Les enjeux

Association AVEC – 5 avril 2013

Cessione d'impresa in bonis od in stato di crisi & sorte dei contratti di lavoro

Palais de Justice de Milan - 16 juin 2011

Le procès civil français à l'heure du numérique
Palais de Justice de Milan – 18/19 mars 2010

Crise Economique et efficacité des droits français et italiens de la faillite [organisateur pour l'UAE]
Hôtel Négresco – Nice – 6/7 mars 2009

Administrateur judiciaire & expert-comptable, Acteurs de la coopération au service de l'entreprise en difficultés
Ordre des Experts-Comptables – Nice – 9 décembre 2010

L'ordonnance 2008-1345 du 18 décembre 2008

Ateliers de l'IMPC – Nice - 12 février 2009

Avocats et experts-comptables, associés dans la procédure collective de leurs clients Ateliers de l'IMPC
– Nice - 5 février 2008

Nombreuses formations dispensées auprès des agents de l'URSSAF des Alpes-Maritimes et de Toulon
Voies d'exécution et droit des entreprises en difficultés – de 1997 à 2006

Travaux et articles publiés dans les revues économiques ou juridiques (sélection)

Contributeur au Jurisclasseur – Lexis Nexis 360 – Droit des Procédures collectives, depuis 2011

1. Demander des remises de dettes publiques
2. Élaborer un projet de plan de sauvegarde
3. Mettre en demeure le débiteur sur le devenir des contrats en cours
4. Bailleur : comment obtenir la résiliation du bail ?
5. Agir contre la caution en conciliation
6. Élaborer un projet de plan de redressement
7. Contester le plan adopté
8. Sauvegarde financière accélérée
9. Acquérir un bien appartenant à une entreprise en liquidation judiciaire
10. Demander le privilège de la conciliation : quand et pourquoi ?
11. Choisir entre constat et homologation de l'accord en conciliation
12. Obtenir la résiliation d'un contrat poursuivi
13. Déterminer si une créance est antérieure ou postérieure utile
14. Preneur in bonis ou en procédure collective : comment éviter la résiliation du bail ?
15. Faire une offre de reprise de tout ou partie de l'entreprise
16. Obtenir l'attribution judiciaire d'un bien en liquidation judiciaire
17. Agir contre la caution en sauvegarde
18. Agir contre la caution en procédure de redressement judiciaire
19. Agir contre la caution en liquidation judiciaire ou après la liquidation judiciaire
20. Élaborer un projet de plan de cession

Tableau synoptique des procédures du Livre VI du Code de commerce, à jour des Ordonnances n°2014-326 du 12 mars 2014 & n°2014-1088 du 26 septembre 2014 et Décret n°2014-736 du 30 juin 2014.
Revue de procédures collectives – 2014 et régulièrement mis à jour

Louable radiation d'office des mentions au RCS en matière de sauvegarde ou de redressement judiciaire
Revue de procédures collectives – juillet-août 2012

L'avocat et l'expert-comptable, pour une convergence de compétences au service de l'entreprise en difficultés
Revue de procédures collectives – janv.-fév. 2010

L'ordonnance n° 2008-1345 du 18 décembre 2008 portant réforme du droit des entreprises en difficultés
Revue de droit bancaire et financier – janvier/février 2009

La crise financière vue par Me Tognaccioli
L'Avenir Côte d'Azur – 18 octobre 2008

Les remises de dettes consenties par les créanciers publics : une procédure dans la procédure
Revue de procédures collectives – janvier-février-mars 2008



TOGNACCIOLI
A V O C A T S

